

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-522881630-20240416-2-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2024

République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 avril 2024

Le seize avril deux mille vingt-quatre, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 29 mars 2024.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, président, représentant Mme Delphine Bordat.

Représentants de l'Etat

- M. Nicolas Bonnes, Chargé du suivi des politiques publiques au service de la coordination interministérielle et de l'appui territorial, Préfecture du Cher, représentant M. Maurice Barate, Préfet du Cher, et M. Christopher Miles, directeur général de la création artistique,
- Mme Anna-Laude Boulon, conseillère théâtre et arts associés, représentant Mme Christine Diacon, directrice de la DRAC Centre-Val de Loire, et Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre-Val de Loire.

Représentants de la Région

Mme Colette Puynège, vice-présidente, représentant M. Guillaume Crépin.

Représentants du Département

- M. Jacques Fleury, président du Conseil départemental du Cher.

Représentants de la Ville

- M. Yannick Bedin, Maire-adjoint chargé de la culture, représentant M. Yann Galut, maire.
- Mme Sylviane Moraisin, conseillère municipale, représentant M. Alexis Luberne, conseiller municipal.

Personnalités qualifiées

- M. Dominique Delajot, conseiller municipale.

Représentants du personnel

- Mme Sylvie Truelle.
- M. Nicolas Bénard.

Excusés :

- M. Yann Galut, maire.
- M. Alexis Luberne, conseiller municipal.
- Mme Sophie Brocas, Préfète de la Région Centre-Val de Loire.
- Mme Christine Diacon, Directrice de la DRAC Centre-Val de Loire.
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture.
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher.
- M. Guillaume Crépin, Conseil régional Centre Val-de-Loire.
- Mme Delphine Bordat, personnalité qualifiée département.
- Mme Christine Cheze Dho, personnalité qualifiée région.
- Mme Elisabeth Sanson, personnalité qualifiée département.
- Mme Anne Matheron, personnalité qualifiée DRAC.
- M. Fabrice Hoeffelin, personnalité qualifiée région.
- M. Christophe Bernard, Directeur Général adjoint, Ville de Bourges.

Personnalités invitées :

- Mme Céline Devaux, responsable administrative et financière de la ville de Bourges ; Mme Sophie Chestier, vice-présidente culture et patrimoine ; Mme Laodice Rigo, chargée de mission théâtre, arts de la rue, cirque, marionnettes ; M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la Culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Directrice adjointe, Maison de la Culture de Bourges, Mme Maëlle Moncelon, alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges et Mme Magalie Maraffon, agent comptable.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elodie Thétiot est désignée comme secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Délibération n° 2/2024

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;

Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Centre n°10.006 du 14 janvier 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » ;

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la nomination d'un président de séance lors du vote du compte administratif.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

La consommation des crédits est conforme aux prévisions : le résultat d'exploitation 2023 se traduit par un déficit de **10 277.55 €**.

Le compte administratif détaillé de la Maison de la Culture est annexé à la présente délibération. Le montant des dépenses et des recettes, dont le détail figure dans le document joint en annexe à la présente délibération, est présenté par chapitre ci-après :

	Crédits ouverts au titre du budget (BP+BS+DM1)	Crédits employés	Crédits non employés
SECTION EXPLOITATION			
DEPENSES			
Chapitre 011 – Charges à caractère général	2 762 944,23 €	2 731 980,96 €	30 963,27 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 061 477,86 €	1 924 424,53 €	137 053,33 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	81,69 €	918,31 €
Chapitre 66 – Charges financières	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €	7 657,43 €	-6 657,43 €
Chapitre 68 - Provisions semi-budgétaires		108 000,00 €	-108 000,00 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	50 000,00 €		50 000,00 €
Chapitre 023 - Virement à la section investissement			
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 000,00 €	86 090,42 €	1 909,58 €
RECETTES			
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations...	1 092 636,00 €	1 078 917,23 €	13 718,77 €
Chapitre 74 – Subventions	3 683 752,00 €	3 660 202,77 €	23 549,23 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante		315,56 €	-315,56 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	50 000,00 €	69 213,75 €	-19 213,75 €
Chapitre 78 - Reprise sur provisions	31 956,00 €	28 490,31 €	3 465,69 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	10 817,86 €	0,00 €
R002 RESULTAT REPORTE	96 260,43 €		
Total des dépenses	4 965 422,09 €	4 858 235,03 €	107 187,06 €
Total des recettes	4 965 422,29 €	4 847 957,48 €	21 204,38 €
Résultat d'exploitation		- 10 277,55 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		0,00 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	19 182,14 €	3 074,10 €	16 108,04 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	84 411,36 €	46 944,36 €	37 467,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 817,86 €	10 817,86 €	0,00 €
RECETTES			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement			0,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières			0,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 000,00 €	86 090,42 €	1 909,58 €
R001 RESULTAT REPORTE	26 411,36 €		
Total des dépenses	114 411,36 €	60 836,32 €	53 575,04 €
Total des recettes	114 411,36 €	86 090,42 €	1 909,58 €
Solde d'exécution		25 254,10 €	
Total des dépenses Sections Exploitation et Investissement	5 079 833,45 €	4 919 071,35 €	160 762,10 €
Total des recettes Sections Exploitation et Investissement	5 079 833,65 €	4 934 047,90 €	23 113,96 €

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET

	Résultat de l'exercice 2023
Fonctionnement	-10 277.55 €
Investissement	25 254.10 €

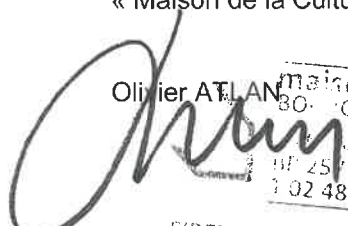
Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité / à la majorité :

- de reporter le résultat de fonctionnement de – 10 277.55 € de l'exercice 2023 sur le compte « R 002 – Résultat de fonctionnement reporté » du budget 2024 ;
- de reporter le résultat d'investissement de 25 254.10 € de l'exercice 2023 sur le compte « R 001 – Solde de la section d'investissement reporté » du budget 2024 ;
- d'approuver le compte administratif et le compte de gestion 2023 de la Maison de la Culture de Bourges.

Votants : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'établissement public de coopération culturelle
« Maison de la Culture de Bourges »


Olivier ATLAN, directeur
maison de la culture
BOURGES
NATIONALE / CENTRE DE CRÉATION
BP 251 - 18005 BOURGES CEDEX
02 48 67 74 74 MCBOURGES.COM
SIRET > 52288163000027 code APE > 9001Z
TVA intracom > FR90522881630

Elodie THETIOT
Secrétaire de séance



REPUBLIQUE FRANCAISE

522 881 630 000 27

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

Compte Administratif

BUDGET : EPCC Maison de la Culture de Bourges

ANNEE 2023

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du compte administratif		
	II Présentation générale du compte administratif		
	A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et des restes à réaliser		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du compte administratif		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées		
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties		
	A8.3 - Opérations liées aux cessions		
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		
	A10 - Etat des travaux en régie		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel		
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures		

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- ~~avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	4 858 235,03	4 847 957,48	-10 277,55
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1066)	60 836,32	86 090,42	25 254,10

		+	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	96 260,43	
	Report en section d'investissement (001)	0,00	34 411,36	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		4 919 071,35	5 064 719,69	145 648,34

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	0,00	0,00	
	Section d'investissement	0,00	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	4 858 235,03	4 944 217,91	85 982,88
	Section d'investissement	60 836,32	120 501,78	59 665,46
	TOTAL CUMULE	4 919 071,35	5 064 719,69	145 648,34

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 409,72	
011	Charges à caractère général	689,78	
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 719,94	
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courante		
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		
70	Ventes produits fabriqués, prestations		
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subventions d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante		
013	Atténuations de charges		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		
LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		
23	Immobilisations en cours		
	[...]Opération d'équipement n°		
26	Participat° et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	Opération pour compte de tiers n° - [...] (3)		

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						A2
DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 742 524,34	2 524 083,18	207 897,78	689,78	9 853,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 016 477,86	1 734 644,06	189 780,47	3 719,94	88 333,39
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,69	80,00		918,31
Total des dépenses de gestion courante		4 760 002,20	4 258 728,93	397 758,25	4 409,72	99 105,30
66	Charges financières	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 657,50	7 657,43			0,07
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	108 000,00	108 000,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)					
022	Dépenses imprévues	342,50				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 877 002,20	4 374 386,36	397 758,25	4 409,72	100 105,37
023	Virement à la section d'investissement (4)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	88 000,00	86 090,42			1 909,58
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		88 000,00	86 090,42			1 909,58
TOTAL		4 965 002,20	4 460 476,78	397 758,25	4 409,72	102 014,95
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	1 092 636,00	1 078 917,23			13 718,77
73	Produits issus de la fiscalité (5)					
74	Subventions d'exploitation	3 683 752,00	3 660 202,77			23 549,23
75	Autres produits de gestion courante		315,56			-315,56
Total des recettes de gestion courante		4 776 388,00	4 739 435,56			36 952,44
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	50 000,00	69 213,75			-19 213,75
	Reprises sur provisions et dépréciations(2)	31 956,00	28 490,31			3 465,69
79	Transfert de charges					
Total des recettes réelles d'exploitation		4 858 344,00	4 837 139,62			21 204,38
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	10 817,86	10 817,86			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp (uniquement en M44).(4)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 817,86	10 817,86			
TOTAL		4 869 161,86	4 847 957,48			21 204,38
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		96 260,43				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M42 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	19 182,14	3 074,10		16 108,04
21	Immobilisations corporelles	84 411,36	46 944,36		37 467,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des dépenses d'équipement	103 593,50	50 018,46		53 575,04
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)				
26	Participat* et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
45...	Total des opé. Pour compte de tiers (4)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	103 593,50	50 018,46		53 575,04
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>	10 817,86	10 817,86		
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 817,86	10 817,86		
	TOTAL	114 411,36	60 836,32		53 575,04
Pour Information					
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement				
10	Dot.,fonds divers et réserves				
106	Réserves (5)				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)				
26	Participat* et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières				
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (4)				
	Total des recettes réelles d'investissement				
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (2)</i>				
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>		86 090,42		
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>				
	Total des recettes d'ordre d'investissement		86 090,42		
	TOTAL		86 090,42		
Pour Information					
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	34 411,36			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 732 670,74		2 732 670,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 928 144,47		1 928 144,47
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	81,69		81,69
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	7 657,43		7 657,43
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.	108 000,00	86 090,42	194 090,42
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		4 776 554,33	86 090,42	4 862 644,75

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 862 644,75
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		10 817,86	10 817,86
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 074,10		3 074,10
21	Immobilisations corporelles (6)	46 944,36		46 944,36
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		50 018,46	10 817,86	60 836,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	60 836,32
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 078 917,23		1 078 917,23
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (7)			
74	Subventions d'exploitation	3 660 202,77		3 660 202,77
75	Autres produits de gestion courante	315,56		315,56
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	69 213,75	10 817,86	80 031,61
78	Reprises sur amortissements et provisions	28 490,31		28 490,31
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes d'exploitation - Total	4 837 139,62	10 817,86	4 847 957,48

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE N-1

96 260,43

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 944 217,91

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles (5)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		86 090,42	86 090,42
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total		86 090,42	86 090,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1

34 411,36

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

120 501,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	2 742 524,34	2 524 083,18	207 897,78	690	9 853,60
504	ACHATS D'ETUDES ET PREST SERVICES	1 239 554,16	1 133 867,53	107 033,15	426	-1 772,65
5051	FLUIDES	226 610,52	183 132,13	8 396,63		37 081,76
5053	FOURNITURES ENTRE & PET. EQP	42 599,35	17 619,97	1 426,76		23 552,62
5064	FOURNITURES ADM	5 000,00	1 297,38			3 702,62
5066	CARBURANT	10 114,61	5 130,82			4 983,79
5068	AUTRES FOURNITURES	169 476,79	118 482,85	4 375,22		36 618,72
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	10 000,00	800,00	8 000,00		1 200,00
512	REDEVANCE DE CREDIT-BAIL	15 000,00	16 594,52			-1 594,52
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	10 544,02	7 883,41			2 660,61
6135	LOCATIONS MOBILIERES	35 098,74	78 551,37	981,53		-45 434,16
614	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	1 000,00				1 000,00
6152	TRAV ENTRET. IMMOBILIER	3 187,25	15 521,70	32 315,34		-44 749,79
6155	TRAV ENTRET. MOBILIER					
61551	TRAV ENTRET. MATERIEL ROULANT	21,86	876,10			-854,44
61558	TRAV ENTRET. AUTRES MATERIELS		3 850,87			-3 850,87
6156	MAINTENANCE	189 930,47	154 872,01	11 049,86		24 008,80
6161	PRIMES ASSURANCE MULTIRISQUES	21 000,00	19 833,93			1 166,07
6184	PRIMES ASSURANCE CNP		25 000,00			-25 000,00
6166	AUTRES	8 000,00	10 541,82			-2 541,82
617	ETUDES ET RECHERCHES					
618	DIVERS	3 477,31	9 306,13			-5 828,82
6221	COMMISSIONS (Agents artistiques)	592,40	850,00			-57,60
6225	INDEMN. COMPTABLE ET REGISSEUR	8 436,00	8 436,00			
6228	HONORAIRES	37 684,00	17 184,00			20 500,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		3 150,00			-3 150,00
6228	DIVERS FRAIS ARTISTIQUES ANNEXES					
6231	ANNONCES & INSERTIONS	5 800,00	5 647,40			52,60
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	49 183,07	34 595,63	20 016,00		-5 420,58
6238	DIVERS	2 000,00	524,00			1 476,00
624	TRANSPORT BIENS ET PERSONNES	56 255,34	76 922,60	21,00		-20 678,26
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	246 012,65	237 719,01	1 516,49		6 775,15
6255	FRAIS DE DEMENAG.	1 500,00				1 500,00
6256	MISSIONS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	22 940,87	29 877,12			-6 936,25
6257	RECEPTIONS	15 150,00	11 852,44			3 197,56
6261	AFFRANCHI. ET ROUTAGE	28 085,21	6 167,41			19 917,80
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	40 000,00	35 007,02	89,94		4 903,04
627	SERVICES BANCAIRES	4 000,00	3 962,32			37,68
6281	CONCOURS DIVERS	6 000,00	7 030,68			-1 030,68
6282	GARDIENNAGE	20 556,56	31 415,77			-10 859,21
6283	FRAIS NETTOYAGE DES LOCAUX	31 091,55	42 077,83	700,00		-11 686,28
6286	AUTRES PREST EXT DIVERSES	55 630,14	40 187,88	9 155,00		6 287,48
63511	TAXE PROFESSIONNELLE					
63512	AUTRES TAXES		100,00			-100,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 500,00	10 613,00			-7 113,00
6358	AUTRES DROITS					
637	AUTRES IMPOTS (AUTRES ORGAN)	127 861,67	118 890,77	2 817,06	264	5 710,19
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 016 477,88	1 734 644,08	189 780,47	3 720	88 333,39
621	PERSONNEL INTERIMAIRE	421,94	421,94			
6311	TAXES SUR SALAIRES					
6312	TAXE D'APPRENTISSAGE					
6331	VERSEMENT TRANSPORT					
6333	PART EMPLOYEUR A LA FORMATION CONTINUE			10 638,30		-10 638,30
6334	PART EMPLOYEUR A L'EFFORT DE CONSTRUCTION	2 208,74	2 208,74			
6411	TRAITEMENT PRINCIPAL	2 009 847,18	1 723 761,55	179 092,17	277,94	105 715,62
6412	CONGES PAYES					
6413	PRIMES-GRATIFICATIONS		600,00			-600,00
6414	INDEMNITES-AVANTAGES DIVERS					
645	CHARGES SOCIALES ET DE PREVOYANCE					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	5 000,00	7 651,83	50,00	3 442,00	-8 143,83
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
014	Atténuation de produits (4)					
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,69	80,00		918,31
651	REDEVANCES POUR BREVET	80,00		80,00		
658	DIVERSES CHARGES GESTION COURANTE	920,00	1,89			918,31
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 780 092,20	4 258 728,93	397 756,25	4 409,72	99 105,30
66	Charges financières (b) (5)	1 000,00				1 000,00
661	INTERETS MORATOIRES	1 000,00				1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 657,50	7 657,43			0,07
671	CHARGES EXCEP. SUR OPER. DE L'EXERCICE	80,00	752,90			-672,90
673	TITRES ANNULES/SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 577,50	6 904,53			-327,03
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00				1 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)	108 000,00	108 000,00			
687	DOTATIONS PROV. RISQUES ET CHARGES EXCEP	108 000,00	108 000,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)					
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
697	IMPOSITION FORFAITAIRE ANNUELLE					
022	Dépenses imputées (f)	342,50				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 877 002,20	4 374 366,36	397 756,25	4 409,72	100 105,37
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)	88 000,00	86 090,42			1 909,58
575	VALEURS COMP. DES ELEM. D'ACTI					
581	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	88 000,00	86 090,42			1 909,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 000,00	86 090,42			1 909,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (10)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 000,00	86 090,42			1 909,58
TOTAL D'EXPLOITATION						
DE L'EXERCICE (total des opérations réelles et d'ordre)		4 965 002,20	4 460 476,78	397 756,25	4 409,72	102 014,95

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges (2)					
6419	REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL					
6459	REMB SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	1 092 636,00	1 078 917,23			13 718,77
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 089 576,00	1 004 254,40			85 321,60
707	VENTE DE MARCHANDISES		81,52			-81,52
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	3 060,00	11 005,84			-7 945,84
7083	LOCATIONS DIVERSES		37 657,45			-37 657,45
7084	MISE A DISPOSITIONS PERS FACT.		1 637,70			-1 637,70
7087	REMBOURSEMENT DE FRAIS		24 280,32			-24 280,32
73	Produits issus de la fiscalité (3)					
74	Subventions d'exploitation	3 683 752,00	3 660 202,77			3 660 202,77
741	SUBVENTIONS -VILLE (fonctionnement)	1 214 002,00	1 214 002,00			1 214 002,00
741	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	24 021,00	24 021,00			24 021,00
742	SUBVENTION DEPARTEMENT (fonctionnement dont PDAAC)	225 000,00	225 000,00			225 000,00
742	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	6 817,00	6 817,00			6 817,00
743	SUBVENTION REGION (fonctionnement)	261 000,00	261 000,00			261 000,00
743	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	4 869,00	4 869,00			4 869,00
744	SUBVENTION ETAT (fonctionnement)	1 453 550,00	1 453 550,00			1 453 550,00
744	PCA 2022 suite report Covid "Le bruit des loups"	29 215,00	29 215,00			29 215,00
745	SUBVENTIONS AUTRES : CNC, Europa Cinéma, FNCF, FONPEPS, ASP, Fonds Jeune Cinéphile, WE jeunes 15-25 ans... dont Structure (FONPEPS, Aide à l'apprentissage) : 16 883,36 € Dont cinéma (CNC Art et Essai, Europa Cinéma, CNC Fonds de développement de la cinéphilie) : 71 224 €	103 458,00	87 907,36			87 907,36
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Avec Vous !	12 000,00	12 000,00			12 000,00
7481	SUBVENTION SUR PROJETS VILLE : Cinéma en plein air		10 000,00			10 000,00
7482	SUBVENTION SUR PRODUCTION VILLE : productions	32 000,00	32 000,00			32 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée	50 000,00	50 000,00			50 000,00
7483	SUBVENTION SUR PROJETS CD : Scène Détournée (report 2022)	70 000,00	70 000,00			70 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : accessibilité	5 000,00	5 000,00			5 000,00
7483	SUBVENTION SUR PRODUCTION CD : parcours du spectateur	10 320,00	9 130,97			9 130,97
7484	SUBVENTION SUR PRODUCTION CG : Productions	65 000,00	65 000,00			65 000,00
7485	SUBVENTION DRAC EDUC CULT dont option Théâtre lycée A. Fournier : 11 500 € dont option Théâtre lycée J. Moulin : 4 000 € dont option cinéma lycée M. de Navarre : 6 000 € dont Opération Ecole et Cinéma : 7 500 € dont Opération Maternelle et Cinéma : 3100 €	47 500,00	32 466,30			32 466,30
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC	30 000,00	30 000,00			30 000,00
7486	SUBVENTION SUR PROJET DRAC (Culture Santé - projet 22 Maxies)		6 800,00			6 800,00
7487	SUBVENTION REGION (Week end jeunesse 15-25)		1 924,14			1 924,14
748	MECENAT	40 000,00	29 500,00			29 500,00
75	Autres produits de gestion courante		315,56			-315,56
757	PARTENARIAT					
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		315,56			-315,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
[a] = 013+70+73+74+75		4 776 389,00	4 739 435,56			3 673 605,83
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	50 000,00	69 213,75			-19 213,75
7717	DEGREVEMENT D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES					
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		20 370,03			-20 370,03
773	MDTS ANNULES SUR EXERCICES ANT	44 500,00	43 086,25			513,75
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					
775	CESSION DES ELEMENTS DE L'ACTIF	3 500,00	3 256,67			243,33
776	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	1 600,80			399,20
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	31 956,00	28 490,31			3 465,69
781	REPRISE SUR PROVISIONS	31 956,00	28 490,31			3 465,69
79	TRANSFERT DE CHARGES					
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 858 344,00	4 837 139,62			3 687 857,82
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (f)	10 817,86	10 817,86			
777	QUOTE PART SUB INV VIREE RESULTAT	10 817,86	10 817,86			
043	Opérations d'ordre de transfert de charges (g)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 817,86	10 817,86			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		4 869 161,86	4 847 957,48			21 204,38

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 182,14	3 074,10		16 108,04
205	CONCESSION DROITS SIMILAIRES	19 182,14	3 074,10		16 108,04
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	84 411,36	46 944,36		37 467,00
2135	INST.GENE.AGENC.AMENAG.CONSTR.				
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D AUTRUI INSTALLATIONS GEN				
2153	INSTALLATIONS SPECIFIQUES TECHNIQUE		26 522,96		-26 522,96
2154	MATERIEL INDUSTRIEL				
216	COLLECTIONS				
21735	Installations générales -agencements - aménagements des cons	84 411,36			84 411,36
2181	INST.GENER.AGENC.AMENAG.DIV.		10 667,42		-10 667,42
2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
2183	MATERIEL DE BUREAU INFORMA.		9 753,98		-9 753,98
2184	MOBILIER				
2188	AUTRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)				
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.) (3)				
	Total des dépenses d'équipement	103 593,50	50 018,46		53 575,04
10	Dotations, fonds divers et réserves				
1068	RESERVES FACULTATIVES				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
167	EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE CONDITIONS PARTIC				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (4)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	103 593,50	50 018,46		53 575,04
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	10 817,86	10 817,86		
13914	REPRISE SUR SUBV.D'INVESTISSEMENT COMMUNES	10 817,86	10 817,86		
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)				
	Charges transférées				
041	Opérations patrimoniales (7)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	10 817,86	10 817,86		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)					
		114 411,36	60 836,32		53 575,04

					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2

Chap/rt (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement				
1314	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMMUNES				
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS (CNC)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement					

10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)				
26	Participat° et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissements des immobilisations				
Total des recettes financières					

	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (3)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					

TOTAL DES RECETTES REELLES					
21	IMMO.CORPORELLES				
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	88 000,00	86 090,42		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4) (5)				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION					
041	Opérations patrimoniales (6)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° :(1)

LIBELLE :

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annuels	Cumul des réalisations (3)
RECETTES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	0	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser une ligne de trésorerie, (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avance de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billet de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1980.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT)

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.4

A.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourseme nts (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (4)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0									
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits					0									
1641 Emprunts en euros (total)					0									
1643 Emprunts en devises (total)					0									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)					0									
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					0									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					0									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)					0									
1681 Autres emprunts (total)					0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0									
1687 Autres dettes					0									
Total général					0									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCDE 10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)												
Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après la co-venture à venir (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires		0		0					0	0	0	0
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits		0		0					0	0	0	0
1641 Emprunts en euros (total)		0		0					0	0	0	0
1643 Emprunts en devises (total)		0		0					0	0	0	0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie (total)		0		0					0	0	0	0
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0		0					0	0	0	0
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)		0		0					0	0	0	0
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0		0					0	0	0	0
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0		0					0	0	0	0
168 Autres emprunts et dettes assimilés (total)		0		0					0	0	0	0
1681 Autres emprunts (total)		0		0					0	0	0	0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0		0					0	0	0	0
1687 Autres dettes		0		0					0	0	0	0
Total général		0		0					0	0	0	0

(10) Si l'emprunt est assorti d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital et le détail des opérations de couverture.
 (11) Si l'emprunt est assorti d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital et le détail des opérations de couverture.
 (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cost à draw) ; un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts de rachat) et intérêts à l'article 655.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 655.

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX				A1.2

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N	Type d'indices(4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû.
Echange de taux, taux variable simple plafonnée (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0	0						0			0	0	0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0	0						0			0	0	0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 caps (D)														
TOTAL (D)		0	0						0			0	0	0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0	0						0			0	0	0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0	0						0			0	0	0
TOTAL GENERAL		0	0						0			0	0	0

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06 111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 060.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 708.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zones euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	produits					
	% de l'encours					
	euros					
(F) Autres types de structures	produits					
	% de l'encours					
	euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour d'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)													
Taux fixe (total)		0					0				0	0	0
Taux variable simple (total)		0					0				0	0	0
Taux complexe (total) {2}		0					0				0	0	0
Total		0					0				0	0	0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité du règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/688		Produits c/788	
Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)		0						0	
Taux variable simple (total)		0						0	
Taux complexe (total) (2)		0						0	
Total		0						0	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau et la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)																
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt		Dats du refinanceme nt	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse ments (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépense au c/ 166					0	0							0	0	0	0
Refinancement de la dette (3)																
...																
...																
...																
Total des recettes au c/166					0	0								0	0	0
Refinancement de la dette (4)																
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour, X pour autres à préciser, in fine

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611.1 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

[illegible]

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES
 (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à finaliser la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

AZ - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES																
PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du														
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : pas de seuil <table><tr><th></th><th>Durée (en année)</th></tr><tr><td>Concession, droits similaires</td><td>1</td></tr><tr><td>Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles, immobilisations reçues en affectation (mobilier et autres immobilisations corporelles)</td><td>4</td></tr><tr><td>Matériel de transport</td><td>5</td></tr><tr><td>Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues</td><td>3</td></tr><tr><td>Constructions</td><td>10</td></tr><tr><td>Immobilisations reçues en affectation autres terrains</td><td>20</td></tr></table>		Durée (en année)	Concession, droits similaires	1	Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles, immobilisations reçues en affectation (mobilier et autres immobilisations corporelles)	4	Matériel de transport	5	Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3	Constructions	10	Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20	délibération n°21/2011 du 9 novembre 2011
	Durée (en année)															
Concession, droits similaires	1															
Installations spécifiques techniques, générales, agencements, autres immobilisations corporelles, immobilisations reçues en affectation (mobilier et autres immobilisations corporelles)	4															
Matériel de transport	5															
Matériel de bureau, mobilier, immobilisations reçues	3															
Constructions	10															
Immobilisations reçues en affectation autres terrains	20															
linéaire pro rata temporis à compter de la date de mise en service du bien.																

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Depreciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalisations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Dépôts et cautionnements reçus		
1681	Autres emprunts et dettes		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv invest transférées au compte de résultat		
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	Total
Dépenses à couvrir par des ressources propres			0	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice(Hors RAR) (BP+BS+DM)	Réalizations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a + b			
Ressources propres externes (a)			
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds globalisés		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)			
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissements des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciation des stocks et en cours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation (k)		

	Opération de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice (N-1)	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent (N-1)	Affectation de l'exercice précédent R106 (4)	Total IV
Total des ressources disponibles			34411,36		

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV - II (3) 0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération	Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :			
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
[...] (2)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c) (3)						
Dépenses nettes (a - c)	0		0	0		0
RECETTES (b)						
Financement par le tiers (4)						
Financement par d'autres tiers (4)						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b - d)	0		0	0		0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produits des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel, frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	%

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE																			
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux					
	En intérêts	En capital																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0	0											0	0	
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement social					0	0											0	0	
Total général					0	0											0	0	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : trimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire : un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		Valeur en euros
Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		A
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		B
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		C
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		D
Provisions pour garanties d'emprunts		
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		I = A+ B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement		II
		0
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		I/II
		#DIV/0!

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1-3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes : cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0	0	0
8018	Autres engagements donnés				0	0	0
	Au profit d'organismes publics				0	0	0
	Au profit d'organismes privés				0	0	0
	TOTAL				0	0	0

B1.7 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0	0	0
8028	Autres engagements reçus				0	0	0
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0	0	0
	Engagements reçus des entreprises				0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE (1)				
TECHNIQUE (2)				
SOCIALE (3)				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2024

AGENTS NON TITULAIRES	Poste	Catégories / Echelon	SECTEUR	Rémunération brute annuelle
Atlan Olivier	Directeur	Groupe 1 / 1	Administratif	98 880
Benard Nicolas	Conseiller technique	Groupe 4 / 7	Technique	43 068
Bourgain-Petit Vanessa	Directrice Technique	Groupe 3 / 5	Technique	53 045
Bouzit Catherine	Directrice du secteur de l'information	Groupe 3 / 7	Administratif	43 329
Bussy Sierakowski Michaël	Régisseur plateau	Groupe 6 / 1	Technique	28 119
Chaillou Jonathan	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	28 684
Coursier Alice	Responsable des relations avec le public, de la communication et du mécénat	Groupe 3 / 1	Administratif	39 390
David Jean-Christophe	Constructeur machiniste	Groupe 7 / 7	Technique	28 684
Desnoux Gwendael	Technicien bâtiment	Groupe 6 / 6	Technique	26 260
Dos Santos Paule Christine	Comptable paie	Groupe 5 / 3	Administratif	2 807
Frelat François	Responsable comptable et social	Groupe 4 / 6	Administratif	14 019
Froeliger Katia	Employée de nettoyage	Groupe 9 / 1	Administratif	24 771
Gérard Antoine	Régisseur Général	Groupe 4 / 1	Technique	37 492
Hennard Marie	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 2	Administratif	30 142
Joly Carole	Attachée à l'accueil	Groupe 6 / 6	Administratif	30 045
Le Goff Mariana	Attachée aux relations avec le public	Groupe 6 / 1	Administratif	29 264
Leite Gabriel	Graphiste/webmaster	Groupe 6 / 1	Administratif	29 458
Le Mignot Alis	Habilleuse	Groupe 8 / 7	Technique	14 240
Llopis Aldrick	Projectionniste / gardien / caissier	Groupe 7 / 5	Administratif	29 156
Lo Monaco Guillaume	Hotesse d'accueil	Groupe 9 / 3	Administratif	10 421
Massoulier Bertrand	Caissier/Gardien/Standardiste/Opérateur projectionniste	Groupe 7 / 1	Administratif	26 105
Moncelon Maëlle	Apprentie en comptabilité		Administratif	15 218
Montagné Anne-Sophie	Directrice adjointe	Groupe 2 / 4	Administratif	58 349
Noël Isabelle	Secrétaire technique	Groupe 6 / 1	Administratif	25 461
Pereira Sylvie	Responsable comptable et social (tuilage avant départ retraite F. Frelat fin mars 2024)	Groupe 4 / 1	Administratif	361 153
Pinéaud Alexia	Responsable de la billetterie	Groupe 8 / 7	Administratif	32 793
Roudaut Laura	Régisseur lumière	Groupe 6 / 1	Technique	25 515
Sellier Philippe	Responsable du cinéma	Groupe 4 / 1	Administratif	35 617
Thétiot Elodie	Collaboratrice de direction	Groupe 4 / 1	Administratif	30 930
Truelle Sylvie	Responsable du pôle accueil	Groupe 4 / 5	Administratif	36 995
NN	Attaché(e) aux relations avec le public		Administratif	26 000
NN	Régisseur(e) de scène		Technique	30 000
NN	Régisseur(e) Lumière		Technique	30 000
TOTAL GENERAL				1 375 410

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N°SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Régie à seule autonomie financière					

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

**C4 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC
ET DES BUDGETS ANNEXES**

I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

III – PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES				
RECETTES				
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES				
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES				

(1).Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : le 29 mars 2024

Présenté par le président du Conseil d'administration,

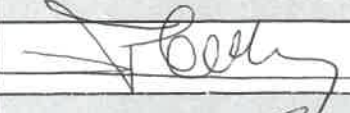
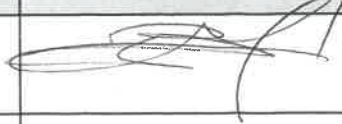
A Bourges, le 16 avril 2024

Le président de séance

Délibéré par le Conseil d'Administration,

A Bourges, le 16 avril 2024

Les membres du conseil d'administration

Qualité	Pouvoir	Signature
Représentant de l'Etat		
Sophie BROCAS Préfète de la région Centre Val de Loire	Anna-Laude BOULON	
Maurice BARATE Préfet du Cher	Nicolas BONNES	
Représentant de la Ville		
Yann GALUT Maire	Yannick BEDIN	
Yannick BEDIN Maire adjoint		
Alexis LUBERNE Conseiller municipal	Sylviane MORASIN	
Sylviane MORASIN Conseillère municipale		
Représentant de la Région		
Guillaume CREPIN	Collette PUYNEGGE	
Représentant Département		
Jacques FLEURY Président		
Personnalités qualifiées		
Georges BURSSON Vice-Président de l'EPCC		

Edette PUYJÉGÉ	Ville, Vice-présidente de l'EPCC		
Delphine BORDAT	Personnalité qualifiée DRAC	Georges BUISSON	
Dominique DELAJOT	Personnalité qualifiée DEPARTEMENT		
Représentants du personnel			
Sylvie TRUELLE			
Nicolas BENARD			
Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le A Bourges, le			
Acte déposé à la Préfecture du Cher, le 23 AVR. 2024 			